

Réorientation en licence de droit apres une cpge

Par **MomoLeGentil**, le **23/08/2017** à **04:13**

Bonsoir ou plutot bonjour Vu l'heure à laquelle j'écris ce message ,
Je tiens tout d'abord à m'excuser au cas où mon sujet ne se trouve pas dans le bon forum .
Alors voila , en juin dernier j'ai eu mon bac avec La mention Bien et en septembre j'entre en
prepa eco-gestion non pas par choix mais car j'étais toujours en liste d'attente pour des
licence en droits sur Paris .

J'ai choisis cette prepa pour ne pas me retrouver sans école et Je compte me réorienter en
droit , le soucis c'est que j'ignore comment faire , si quelqu'un pourrais m'aider ce serait
vraiment génial .

Je vous remercie d'avance pour toutes vos réponses .

Par **Herodote**, le **23/08/2017** à **09:46**

Bonjour, êtes vous en prépa D1 ou en prépa HEC ?

Par **MomoLeGentil**, le **23/08/2017** à **14:33**

Bonjour , je suis en prepa ENS Cachan d2

Par **Herodote**, le **23/08/2017** à **16:43**

Bonjour,

Vous n'avez aucun cours de droit, donc vous avez deux-trois solutions selon votre motivation
et votre projet. Soit vous redémarrez en L1 de droit l'année prochaine. Il n'y aura alors aucune
difficulté particulière, mais bien évidemment, vous "perdez" un an (et encore, pas vraiment,
car vous allez apprendre plein de choses pas inutiles).

Soit vous demandez une équivalence pour rentrer directement en L2. C'est possible, mais
une telle équivalence n'est pas systématiquement accordée et cela a l'inconvénient de vous
faire manquer la L1 qui est importante à plusieurs égards, notamment car il s'agit de l'année
"test" pour s'adapter au modèle universitaire, très différent de celui de la prépa. C'est
possible, mais ce n'est pas facile, car on attaque directement les "grosses matières" du droit,

sans avoir acquis les bases méthodologiques vues en L1 (bon, je connaît quelqu'un qui l'a fait après une khâgne, donc ça se fait).

Soit vous tentez un concours passerelle pour intégrer un IEP de province en 2ème année. Certains cursus permettent de faire du droit, voir de se spécialiser en 5e année avec un master de droit pour certains IEP (Strasbourg notamment).

Il existe une 4e solution qui n'en est pas vraiment une et qui consisterait à continuer votre cursus pour tenter des concours.

Par **MomoLeGentil**, le **23/08/2017 à 18:13**

Merci de votre réponse ,

Je pense que je vais finir mon année à La cpge puis ensuite me réorienter en L1 droit , autant "perdre" une année qui Va m'être très utile que ce soit au niveau des connaissances ou méthodologie . Devrais-je passer via APB pour me réorienter ?